

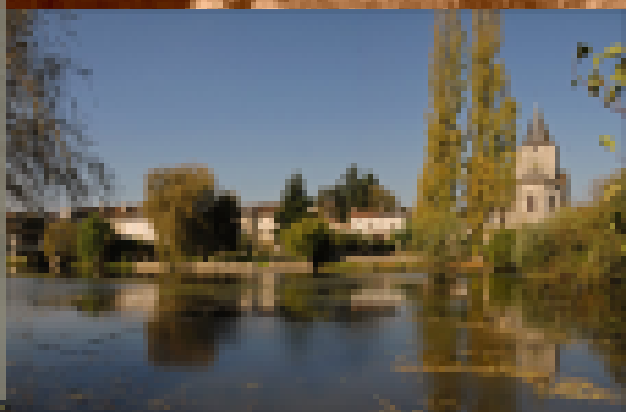
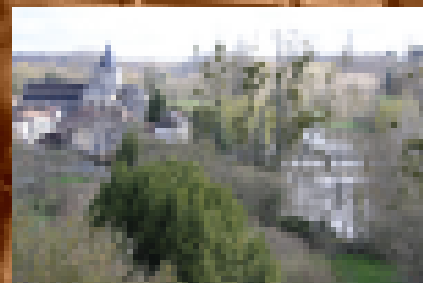
JAZENEUIL

N° 32

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2011

Projet de développement
touristique sur JAZENEUIL



Mairie

10, rue du Vieux Château

86600 Jazeneuil

jazeneuil@cg86.fr

<http://jazeneuilinfosweb.jimdo.com/>



Jazeneuillaises, Jazeneuillais,

Avec le début des vacances, voici revenu le moment de vous faire parvenir notre bulletin d'été d'information.

L'année 2010 avait été marquée par la réalisation de la 1ère tranche de notre programme d'aménagement du bourg.

Après avoir obtenu les accords de subventions, nous pouvons programmer les travaux de la rue du vieux château pour le début du mois de septembre. Comme l'année dernière, la subvention d'état n'a pas été simple à obtenir.

Par contre, la Région continue à bien nous soutenir, 50 000 euros en 2010 et une nouvelle fois 50 000 euros en 2011.

Vous le savez, nous vivons une année de sécheresse. Le Préfet a donné la possibilité aux maires de prendre des arrêtés d'interdiction. Je n'en ai pas pris car il faut avoir les moyens de les faire respecter. Je préfère faire appel à votre civisme, car l'eau est un bien précieux qu'il faut économiser et utiliser à bon escient.

Je veux faire appel également au civisme des propriétaires de chiens. En effet, les plaintes se multiplient. Il est très agréable d'avoir des bêtes mais à condition qu'elles ne dérangent pas les voisins. Les plaintes les plus souvent recensées sont les aboiements de jour comme de nuit et les divagations.

Pour ce dernier cas, les propriétaires sont responsables de leurs bêtes. Ces chiens errants font peur aux mamans qui promènent leurs enfants et dans la nuit du lundi au mardi éventrent nos poubelles occasionnant du travail supplémentaire et pas très agréable aux personnes chargées de les ramasser. D'autres s'introduisent chez des voisins et font des dégâts assez conséquents (vasques renversées, fleurs et plantes cassées..... etc). Je suis conscient que mon discours peut paraître un peu moralisateur, mais je crois qu'il est bon de rappeler certaines choses de temps en temps afin de bien vivre ensemble.

Mais c'est le temps des vacances, je vous souhaite donc un agréable été au cours duquel vous pouvez assister aux nombreuses manifestations qui vont se dérouler sur le territoire Mélusin (gratuites pour la plupart).

Le 12 août en particulier au Logis de la Cour avant le film « Cabaret », vous pouvez assister à la projection d'un film amateur d'une vingtaine de minutes qui vous permettra de découvrir ou de redécouvrir Jazeneuil dans les années 50.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre Maire
Bernard BEAUBEAU

PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR JAZENEUIL PAR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE

Esprit du projet - p.3

Le Projet - p.3

Schéma fonctionnel du projet - p.4

Aménagement et valorisation du chemin de randonnée le long de La Vonne - p.4

Valorisation de l'île face à l'église - p.5

Salles associatives et familiales, "Le Moulin"... - p.5

Le chemin des histoires d'eaux et le chemin des mystères de Jazeneuil - p.5

Mise en valeur des vitraux de l'église St Jean Baptiste - p.6

Budget prévisionnel des projets et financeurs - p.6

Le déversoir - p.7

LA VIE MUNICIPALE

Bilan financier 2010 - p.8

Maîtrise du budget - p.8

L'équilibre du fonctionnement - p.8

Soutenir l'animation de la Commune - p.8

L'écho du conseil... - p.9

Investissements prévus - p.9

L'écho du conseil... - p.10

En bref - p.10

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Chaudière automatique à bois déchiqueté - p.11

Etude globale sur les haies - p.11

Terre Saine - p.11

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Zoom sur le Logis de la Cour - p.12

Action sociale - p.13

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Nouvelle assoc's - p.13

Agenda - p.13

Bibliothèque municipale - p.14

Agenda - p.14

AU FIL DES MOIS

Janvier à Mars - p.15

Avril à Juin - p.16

Juin à Juillet - p.17

UN PEU D'HISTOIRE...

Les souvenirs de Mme BALLU... - p.18

"Le Picton" à JAZENEUIL - p.18

ACTUALITES ET INFOS

Projet de modification de la carte territoriale et de l'intercommunalité - p.19

BONNE VACANCES

Carnet - p.20

Recette - p.20

Gestes écologiques - p.20

Jeux - p.20

Projet de développement touristique pour Jazeneuil, par l'aménagement de la Vallée...

L'esprit du Projet ...

Terre de pierres, de feux, d'eaux et de légendes, JAZENEUIL raconte ses histoires au gré des méandres de la Vonne.

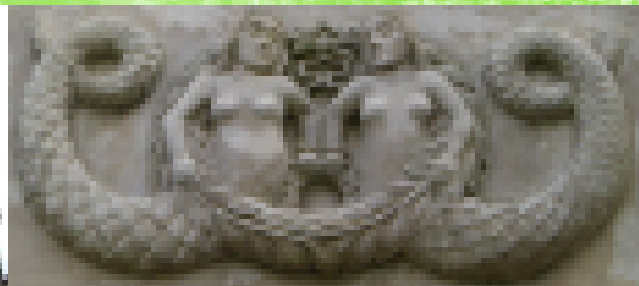
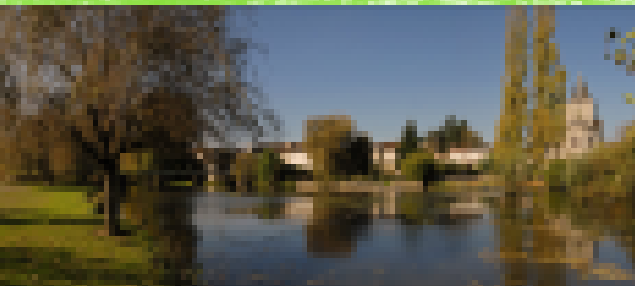
Par l'usage des sens, les promeneurs seront transportés à travers les secrets de JAZENEUIL.

Par la **VUE**, ils découvriront les paysages diversifiés ponctués d'édifices remarquables comme l'église Saint Jean baptiste du XIIème siècle, la maison à pans de bois du XVème, le Logis de la Cour, contruit sur l'emplacement d'une ancienne villa romaine, mais aussi, une vallée qui a su conserver un visage naturel, sauvage et mystérieux.

Par l'**OUIE**, ils découvriront une faune sauvage liée à une nature luxuriante qui accompagne au détour d'un bosquet des animaux domestiques.

Par l'**ODORAT**, ils découvriront les parfums des fleurs, des arbres fruitiers, des baies sur les essences champêtres ; au passage des massifs, des haies, des bosquets, des vergers et du "Jardin des Couleurs" ...

Par le **TOUCHER** et le **GOUT**, ils découvriront ou redécouvriront la nature d'une autre manière avec les baies, les fruits et autres amuses bouches qu'ils pourront confectionner après une cueillette au gré des haies champêtres, des vergers aux essences anciennes ou même d'herbes sauvages.



Le Projet ...

La municipalité de JAZENEUIL souhaite mettre en avant et en valeur les atouts touristiques de la commune, son patrimoine historique, architectural, culturel, environnemental...

Le projet pour un tourisme vert le long de "la Vallée du Vitrail" porte sur la mise en valeur de ces points forts par l'utilisation des chemins de randonnées, de la rivière, de l'écrit et de la parole via le conte.

Les chemins de randonnée existants seront conservés mais une signalétique sera mise en place pour expliquer des points particuliers liés aux sites rencontrés sur les thèmes évoqués précédemment. La liaison entre la maison du XVème, le Pinnacle et le Moulin de Mongoulin sera la partie principale du projet par la restauration du mur de soutènement du chemin dit du Moulin mais aussi l'aménagement d'une parcelle acquise par la commune. L'île face à l'église sera aménagée sommairement afin de permettre un accueil facilité aux personnes à mobilité réduite, et là aussi une interprétation paysagère et faunistique vous sera contée. Enfin, deux circuits à thème seront créés dans le bourg de JAZENEUIL sur le thème de l'eau et des éléments pittoresques de notre architecture.

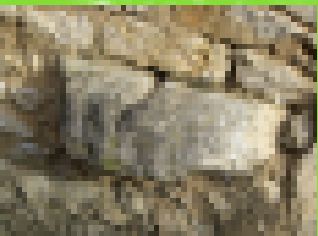
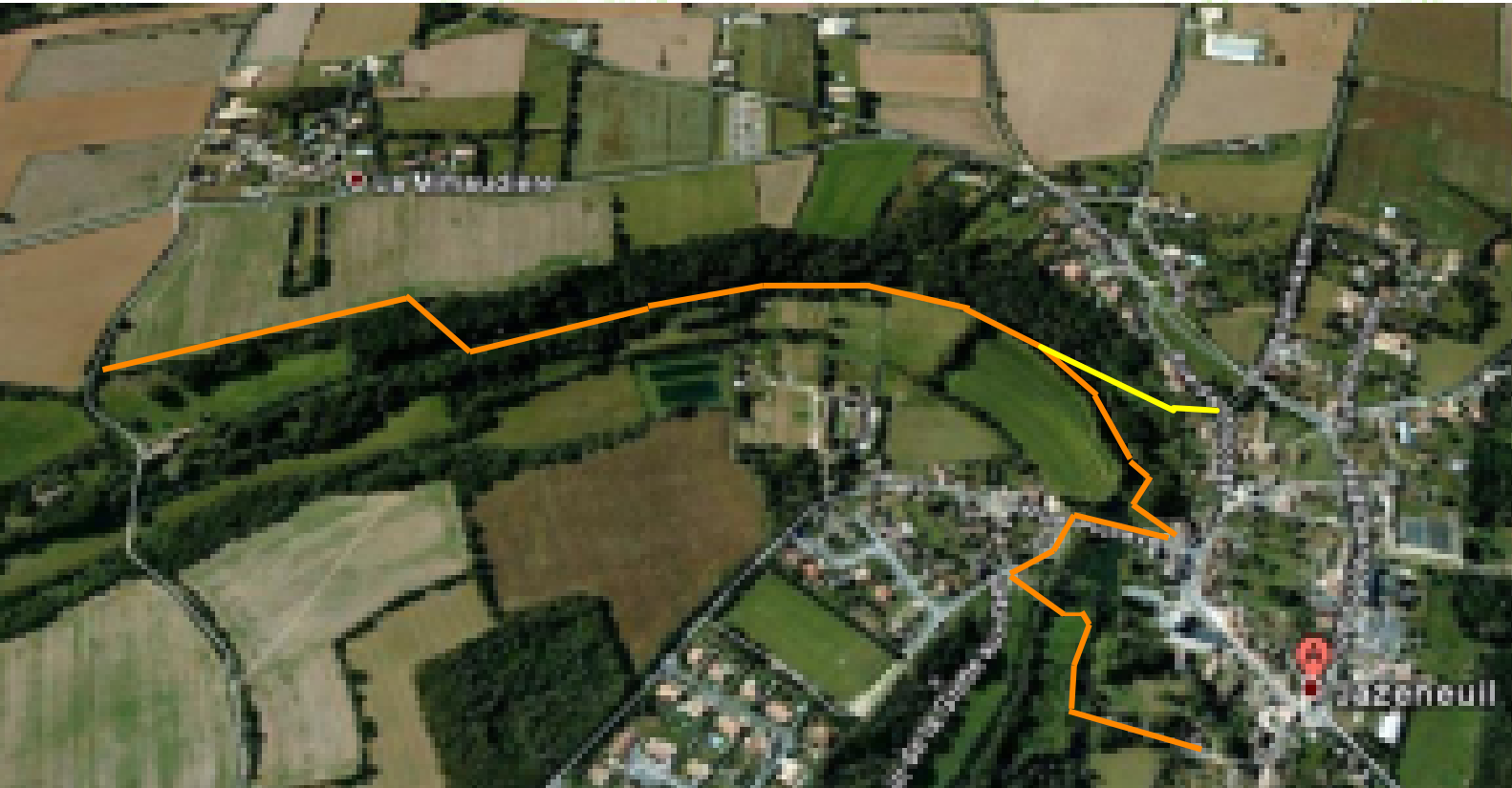


Schéma fonctionnel du projet

La vallée de la Vonne et les chemins de randonnées qui l'accompagnent, seront les supports de développement du projet. L'idée du projet est basée sur le récit d'histoires tout le long d'un chemin ou de boucles qui le jouxteront. Ainsi, de CURZAY SUR VONNE à LUSIGNAN, en suivant les méandres de la rivière, vous découvrirez le territoire de JAZENEUIL et dans la continuité, le Pays Mélusin.

Par différents thèmes comme la nature, l'environnement, l'Histoire, les légendes, etc., vous apprendrez à connaître le territoire de JAZENEUIL et ses alentours.



Aménagement et valorisation du chemin de randonnée le long de la Vonne

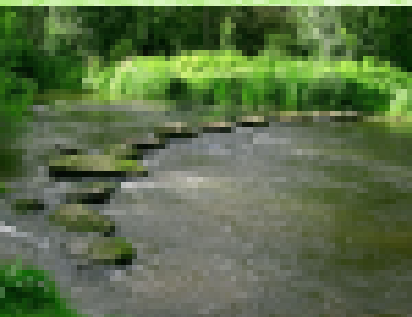
L'axe principal du projet est la Vonne et plus particulièrement, le secteur entre l'église et le Moulin de Mongoulin.

La remise en état et la valorisation de ce chemin de randonnée permettront de maintenir la liaison entre CURZAY SUR VONNE et LUSIGNAN par un passage le long de la Vonne très agréable. Ce chemin servira de support à des séquences qui raconteront des histoires sur JAZENEUIL. Par ce biais, les promeneurs découvriront l'histoire et la culture de ce territoire. Des édifices comme la maison à pans de bois du XV^{ème} et l'église du XII^{ème} seront des points de passage sur ce parcours. Mais vous découvrirez JAZENEUIL aussi par diverses séquences sur son environnement, sa nature, sauvage, ou apprivoisée comme au "Jardin des Couleurs" du Logis de la Cour, qui feront partie du voyage.

Actions principales à mettre en œuvre :

- Améliorer, aménager et valoriser le chemin de randonnée le long de la Vonne. Sur les zones les moins accessibles, contractualiser avec les propriétaires pour permettre le passage des randonneurs, mais aussi l'entretien par la collectivité (broyeur auto-porté (RABBIT))
- Refaire le mur de soutènement sur le chemin rural entre le Pinnacle et le chemin de randonnée le long de la Vonne allant de la Maison du XV^{ème} à Mongoulin.
- Contacter les propriétaires des jardins qui jouxtent le chemin de randonnée pour les inciter à les remettre en service ou permettre leur location. Les parcelles les plus intéressantes pour le projet pourraient être achetées ou mises à disposition de la collectivité, en échange de l'entretien.
- Mettre en place les différentes séquences qui raconteront les histoires de JAZENEUIL, par de la signalétique, et par de l'aménagement (table d'interprétation, observatoires, bancs, etc.)

Valorisation de l'île face à l'église



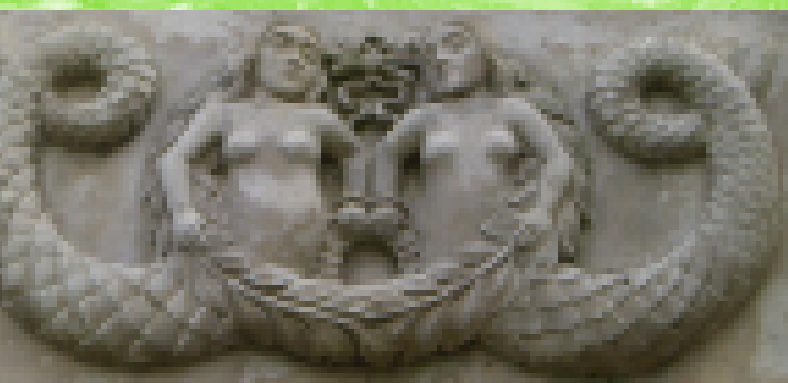
L'objectif de cet aménagement est d'accueillir le public dans un cadre agréable où il pourra se reposer mais aussi s'informer sur la faune et la flore existantes dans cet écrin naturel formé par la Vonne, face à notre église du XIIème siècle. La priorité est le respect de la nature et de la biodiversité. L'idée n'est pas d'avoir un aménagement tiré au "cordeau" mais plutôt de permettre au public, y compris celui à mobilité réduite, d'y accéder et de mieux connaître ce site. Une interprétation des espèces faunistiques et florales sera présentée afin de connaître et protéger l'écosystème en place. Des interventions spécifiques pour maintenir cet écosystème seront réalisées (élimination des essences néfastes, plantations d'arbres sur le fond de la parcelle pour offrir des abris naturels à la faune, réalisation et mise en place de nichoirs pour les oiseaux et refuges pour les insectes, etc.) La création d'un cheminement garantissant la préservation des espaces. La mise en place d'un pierré au niveau du gué permettrait le passage vers la rue des Rocs et ses jardins potagers.

Salles associatives et familiales, "le Moulin"...

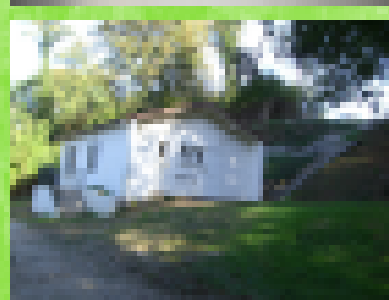
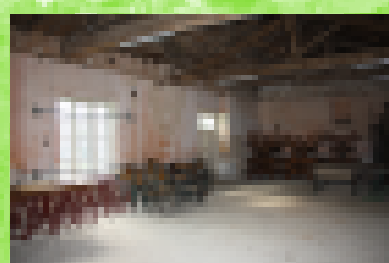
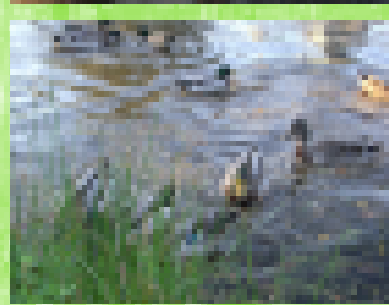
La restructuration de la "Salle du Moulin" intègre le projet mais sur des financements différents. Nous souhaiterions rénover ce bâtiment pour l'ouvrir réglementairement au public, avec la priorité aux associations communales pour l'organisation de leurs manifestations, et aux habitants de JAZENEUIL pour des rencontres familiales dans un environnement agréable. Nous pourrions aussi apporter aux randonneurs une possibilité de repos, d'abri et de ravitaillement dans un espace couvert.

Le principal problème sur ce projet est d'avoir l'autorisation d'ouverture au public. Actuellement, le bâtiment n'est pas considéré comme Etablissement Recevant du Public. Afin de régulariser cette situation, la municipalité va déposer un permis de construire pour l'aménagement de cette salle et son changement de destination. Pour le moment, le Préfet est contre, car l'édifice est situé sur une zone inondable à risque d'aléas forts. Nous argumenterons notre demande sur la prise en compte de l'usage, l'utilisation sur des manifestations à caractère estival car le local sera ni chauffé, ni isolé et l'aménagement restera sommaire avec le strict minimum pour permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite et le stockage du matériel.

Le chemin des histoires d'eaux et le chemin des mystères de JAZENEUIL...



Création de circuits à thème pour mettre en scène et en valeur les histoires, les légendes, les ouvrages liés à l'eau sur JAZENEUIL, mais aussi pour raconter et mettre en valeur les décors particuliers et insolites sur le patrimoine bâti du bourg de JAZENEUIL. Ces circuits feront l'objet d'un travail de recensement, d'écriture et de restitution sur des supports, qui sera mené avec les habitants volontaires, les associations qui le souhaitent mais aussi avec l'équipe enseignante et les enfants de l'école de la Commune.



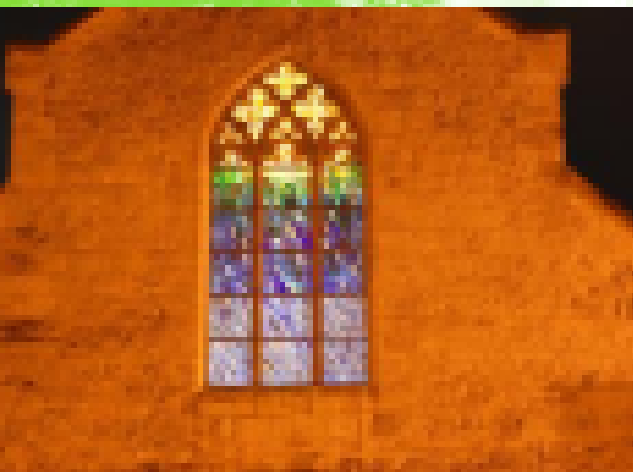
la Maison des Assoc's...

Elle vient compléter le dispositif et un aménagement de l'accès pour les personnes à mobilité réduite est à l'étude.



Mise en valeur des vitraux de l'église St Jean Baptiste

Une étude a été confiée à l'ENSIP (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers) pour la mise en valeur des vitraux de l'église de JAZENEUIL la nuit, par la création d'un éclairage intérieur peu énergivore et adapté à ce lieu de culte et aux exigences des Architectes des bâtiments de France. Par cette réalisation, les vitraux anciens et contemporains pourront aussi être admirés la nuit, et mettront un peu plus en valeur notre belle église.



Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Département de la Vienne, de la DRAC. Nous avons également sollicité des partenaires comme la SOREGIES et le Crédit Agricole, qui avaient déjà soutenu la création des vitraux, par un système de mécénat. Cet équipement devrait voir le jour en 2012.

Encore merci aux étudiants, Cyrille FACHAT, Simon GOUYER, Julien HELLE, et aux professeurs de l'ENSIP d'avoir accepté de travailler sur ce projet. Vous pouvez voir le résultat de leur travail sur le site de la Commune de JAZENEUIL dans le page PROJET.

Budget prévisionnel des projets et financeurs

Le budget prévisionnel pour l'ensemble de ces projets s'équilibre à hauteur de 416 000 €

Les dépenses		Les recettes	
Aménagement de la Vallée	182 000 €	Leader	83 500 €
		CRDD	40 000 €
		CG 86	15 000 €
Mise en valeur des vitraux	14 000 €	Sorégies	10 500 €
		CG 86	1 785 €
Aménagement de la Salle du Moulin	220 000 €	Feader	35 600 €
		Leader	62 000 €
		CG 86	46 000 €

Avec un investissement annoncé à 416 000 € et des demandes de subventions à hauteur de 294 385 €, cela engendre pour la commune un FCTVA de 64 405 € et un reste à charge de 57 210 € soit 14 % de l'opération.

FCTVA - Fonds de Compensation de la TVA (15,482 % du montant TTC investi)

LEADER

Ce programme européen destiné aux zones rurales permet en France de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur. Ces territoires, Pays des 6 Vallées pour notre canton, ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour de la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises).

FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La programmation de développement rural 2007-2013 vise à accompagner les mutations de l'espace rural et est financée par un nouvel outil, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

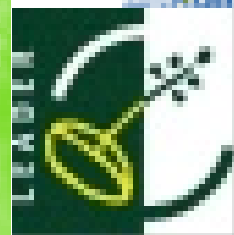
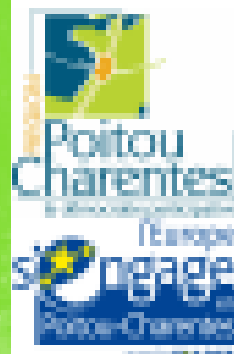
CRDD - Contrat Régional de Développement Durable

Dans le cadre de sa responsabilité d'aménagement du territoire, la Région conclut des contrats régionaux de territoire avec les Pays ou les Communautés d'Agglomération ; ces contrats contribuent concrètement au développement de projets (équipements ou actions) ayant un rayonnement sur l'ensemble de chaque territoire.

PADC - Programme d'Aide au Développement des Communes

Ce Programme rassemble les actions du Département destinées aux collectivités de la Vienne. Il répond à un objectif essentiel du Conseil Général : soutenir les communes, les communautés de communes et ceux qui investissent pour la réalisation d'équipements publics. Le PADC contribue ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la Vienne.

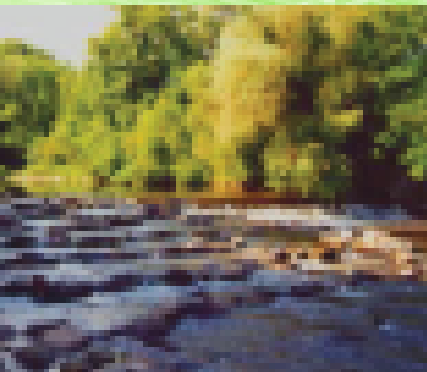
DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelle



Le déversoir...

Le démantèlement du déversoir ne fait bien entendu pas parti du projet lié au tourisme sur JAZENEUIL, mais nous souhaitons consacrer une page sur cette restructuration qui nous est contrainte.

Suite à une décision de justice, l'arrêté du Préfet du 3 juin 1991 qui autorisait la construction d'un seuil sur la Vonne a été annulé par le tribunal administratif. Nous ne discuterons pas une décision de justice mais nous souhaitons vous informer du devenir de ce site, dans quel délai et à quel coût.

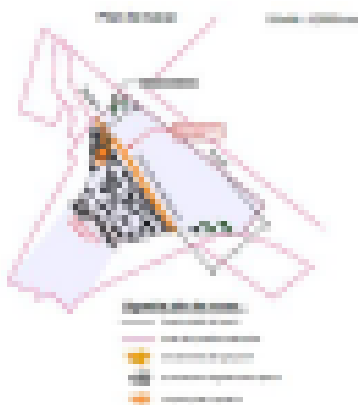


Après le barrage l'enrochement "naturel"...

Le bureau d'études missionné par les services de l'état préconise 4 solutions :

- 2 sont esthétiquement non recevables
- 2 donnent un aspect naturel au site : la solution 3 présente un enrochement au niveau du passage à gué d'antan et la solution 4 au niveau du déversoir actuel.

SOLUTION 3 Réalisation d'un seuil en empierrement



SOLUTION 4 Réalisation d'un seuil en empierrement



Après avoir pris connaissance des propositions établies par le bureau d'études ADEV - LE BLANC (36), le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la réalisation d'un seuil en empierrement avec réutilisation des palplanches sur l'emplacement existant (solution 4) - montant prévisionnel : 24 635 € HT soit 29 463,46 € TTC au lieu des 39 764,01 € TTC de la solution 3.

Une subvention de 15 000 € a été attribuée par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. La participation restant à la charge de la Commune est de 9 901,93 €, après la récupération du FCTVA.

Que va devenir le plan d'eau avec 30 à 40 cm de moins à l'étiage par rapport au seuil actuel ?

Une chose est certaine : la configuration du site que connaissent les Jazeneuillais sera différente après la modification du seuil sur la Vonne. Celle-ci va permettre de répondre aux demandes du tribunal : baisser le niveau de l'eau afin d'éviter la remontée des eaux de rivière dans les sources Saint Macoux et du Prieuré en période d'étiage, mais aussi de préserver l'effet miroir que connaît l'église du XIIème siècle sur le plan d'eau.

Des travaux annexes à l'arasement du seuil sont prévus pour préserver ce dernier point : curage du plan d'eau, mis en oeuvre de déflecteurs, etc. La surface du plan d'eau diminuera inévitablement. Nous ne connaissons pas la configuration des années 50 (voir photos ci-contre) mais un compromis entre cette situation passée et l'actuelle.



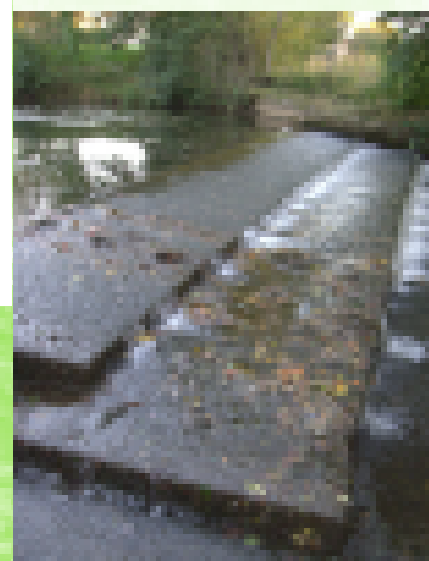
Seuil au niveau du radier de l'ancien pont



Plan d'eau entre le déversoir et le "nouveau" pont



Vue avec fil d'eau à 108.20 m



Cliché septembre 2008

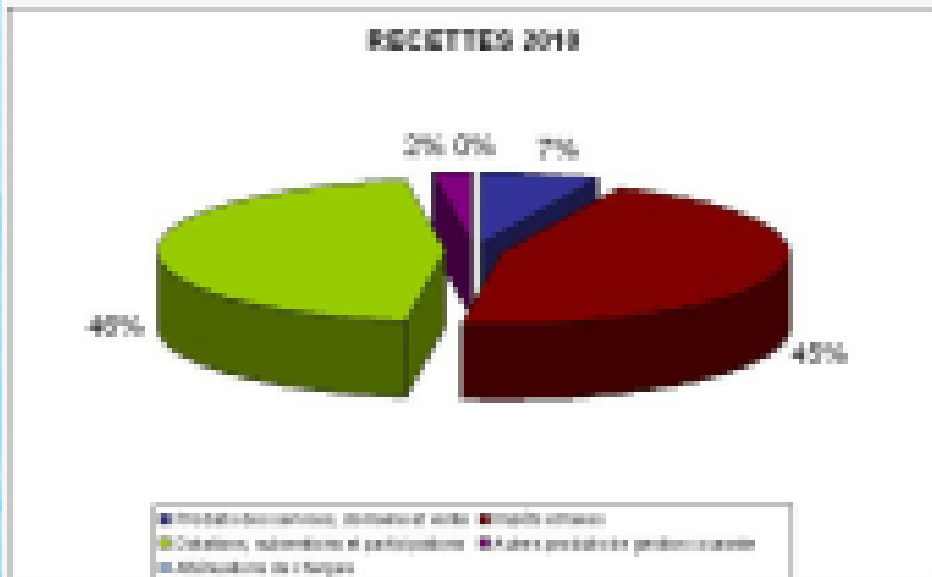
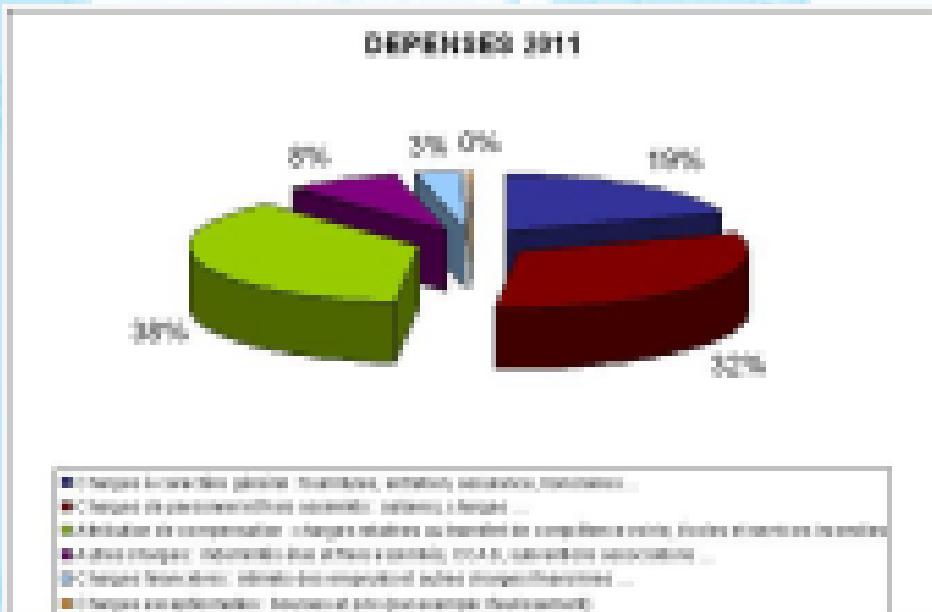


LA VIE MUNICIPALE

BILAN FINANCIER 2010

L'année comptable 2010 s'est achevée sur le constat des réalisations budgétaires votées à l'unanimité le 28 mars 2011. Au 31 décembre 2010, la commune disposait dans ses caisses d'un excédent de 58 948,19 € pour la section de fonctionnement. Les investissements réalisés s'élèvent à 369 940,80 €. Avec le report de l'année 2009, la section investissement fait apparaître un déficit de 35 353,97 €.

MAITRISE DU BUDGET 2011



L'EQUILIBRE DU FONCTIONNEMENT

L'Etat avait annoncé un gel des dotations aux collectivités, cela se vérifie dans les actes. De plus les subventions aux projets ont été diminuées. Pour notre commune, le projet de sécurisation dans sa seconde phase ne sera pas touché. Lors d'un rendez-vous en Préfecture pour défendre ce dossier, nous pouvons vous annoncer que pour les années à venir, l'aide n'est pas actée. Les autres financeurs comme la Région et le Conseil Général revoient également leur politique d'aide aux collectivités du fait de leur contrainte budgétaire et de l'aménagement du territoire souhaité. Chaque dossier fait aujourd'hui l'objet d'une négociation et la qualité des études et des documents produits sont prépondérants sur l'obtention d'une aide. Ce phénomène est amplifié dès que nous sollicitons des financements européens, mais la peine est récompensée par des niveaux d'aide très favorables.

Soutenir l'animation de la commune

A ce jour, l'enveloppe consacrée aux subventions a permis d'aider 10 associations.

La répartition des aides suite aux demandes et aux arbitrages est la suivante :

Jazeneuil Football Club / 700 € + traçage

Association des Parents d'Elèves / 500 €

Association des Chasseurs / 100 €

Comité d'Animations Jazeneuil / 500 €

Jazeneuil en Fête / 1200 €

Atouts Crins "fête du cheval" / 600 €

Pompier de Lusignan / 175 €

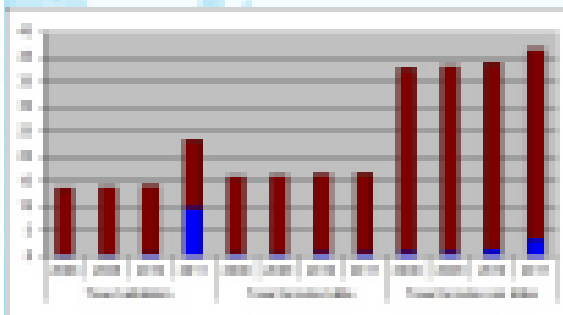
As. Amis Bibliothèque Départementale / 80 €

Route Historique Abbayes Haut Poitou / 34 €

Un hôpital pour les enfants / 100 € (enveloppe

"tournante" de 100 € pour organisme d'intérêt public)

Dans la séance du 26 avril 2011, le conseil municipal, après débat et délibération, vote la majoration des taux des 3 taxes communales de 1% pour l'année 2011. Ci-dessous, vous avez l'évolution des taux depuis 2009, avec pour 2011 une part CCPM plus importante (en bleu) de part le transfert des taxes des Conseils Généraux vers les EPCI.



Comme vous pouvez le constater ci-contre, les deux gros postes de recettes de la commune sont à part égale les dotations ou subventions diverses mais aussi les impôts et les taxes. Pour le budget 2011, les dotations ont été gelées comme l'avait annoncé le gouvernement. Pour continuer à investir sans mettre trop à mal l'autofinancement, nous avons donné un coup de pouce de 1% sur les trois taxes, qui viennent s'additionner à l'augmentation des bases d'imposition par l'état de 2%. Cela donne donc 3% d'augmentation sur Jazeneuil.

L'ECHO DU CONSEIL ...

Acquisitions de terrains

- Avis défavorable du conseil municipal pour l'acquisition du terrain de M. SIRE Jean Michel (Terrains cadastrés ZM 22 de 18230 ² et ZM 23 de 18600 ², situés au dessus de la cité des Hautes Vignes à gauche sur la route de Bois Métais).
- Acquisition du terrain de M. CEBRIA (cadastré G 713 "les Terriers" de 340 m² en bordure de Vonne et accessible par le chemin rural de Jazeneuil à Montgoulin) pour 225 €.

Régularisation cadastrale de la voirie communale

- A l'occasion d'une vente immobilière entre particuliers au village du Châtaignier, l'emprise faite par la voirie à gauche du porche va être régularisée.

Echanges parcellaires

- Aménagement de terrain, pour permettre un élargissement de la voirie, la Commune a récupéré une partie de la parcelle G 303 en échange d'une partie de la parcelle G 767. Monsieur PERAUD obtient une zone de stationnement sur sa propriété.

Zone artisanale du Pré Sableau

- Le prix de vente du m² de terrain sur la zone artisanale du Pré Sableau est maintenu à 2,50 € le m² de terrain.

Salles communales

- La salle des fêtes est mise à disposition gratuitement pour des obsèques civiles dans la mesure de sa disponibilité.
- La "Salle du Moulin" est actuellement mise à la disposition des associations pour servir de structure couverte pour le stockage de matériel dans l'organisation de leurs manifestations extérieures. Elle ne dispose pas de l'habilitation d'Etablissement pouvant Recevoir du Public dans la mesure où elle se situe dans une zone exposée aux inondations. Cette situation exclut toute possibilité de location au public. Du matériel associatif et communal y est stocké, ce qui ne permet pas de la laisser ouverte et accessible sans dispositions préalables. Il est possible aux familles d'utiliser la "Salle du Moulin" en cas de repli pour les vins d'honneur organisés dans la vallée, mais pas d'organiser de repas familiaux.

Numérotation des villages

- Une réflexion sur la numérotation des habitations des villages est en cours. Le travail de recensement de la population s'avèrerait plus aisé si cette numérotation existait. Il en serait de même pour les services de distributions postales ou commerciales.

Gestion du personnel

- La gestion des dossiers CNRACL sera confiée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne la mission 1 de « réalisation des dossiers CNRACL », par une convention applicable du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013.
- Le contrat d'assurance du personnel des collectivités avec GROUPAMA est reconduit pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013 aux conditions suivantes : taux CNRACL à 4,87 % et taux IRCANTEC à 1,85 %.
- Les primes et indemnités attribuées au titre du régime indemnitaire sont maintenues dans les conditions prévues dans le décret n°2010-997 du 26 août 2010.

Vente de bois

- Le prix de vente de la corde de bois (soit 3 m³) est fixé à 16 € au 1er février 2011 (bois sur pied situé sur terrain communal).

INVESTISSEMENTS prévus ... pour la fin de l'année ...

Sécurisation et mise en accessibilité des voies routières et piétonnes du Bourg sur les rues du Vieux Château, de Gâtine et du Poirier Chilet

Travaux :

CTPA (V.R.D.)	179 631,55 € TTC
CHAMBEAU (Espaces verts)	2 984,0 € TTC
Total	182 616,35 € TTC

Etudes :

Groupe Etudes Nicolet	13 477,09 € TTC
Actualisation des prix :	13 156,00 € TTC

Montant total Programme 2011 : 209 249,43 € TTC

Le plan de financement déposé :

DEPENSES 2011	209 249,43 €
RECETTES 2011	
DETR (23% du HT)	40 240,27 €
Région FRIL	50 000,00 €
Département PADC	25 000,00 €
Dotation Action Parlementaire	5 000,00 €
Récupération du FCTVA	32 396,00 €
Autofinancement	56 613,60 €

DEMARRAGE TRAVAUX SEPTEMBRE 2011

Une réunion avec les riverains aura lieu pour présenter l'organisation des interventions.

*Carrefour Rue du Vieux Château et Route de Sanxay
Aménagement dans l'esprit d'une place.*



*Rue du Vieux Château
Aménagement par la réfection et la réalisation d'un trottoir réglementaire pour les PMR et mise en place de 2 passages surélevés pour diminuer la vitesse et travailler l'accessibilité aux bâtiments publics.*



Construction d'une classe pour l'école

• La municipalité a le projet de récupérer la classe CP/CE1 pour les services administratifs de la Mairie. En contre partie, la commune financera la construction d'une nouvelle classe, via la contribution de compensation vers la Communauté de communes. Elle sera construite par cette dernière dans le cadre du programme global de rénovation des groupes scolaires. Le montant des charges d'emprunt pour cette opération sera de 6 500 € par an pendant 15 ans pour l'équivalent de 70 m² utiles construits.

Logement communal en vente - 21 rue Saint Jean Baptiste

• L'immeuble cadastré G 365 qui appartient à la Commune de JAZENEUIL et qui comprend un logement et l'ancien bureau de poste est mis en vente à 85 000 € net vendeur.

Matériel

- Achat de 3 structures stands alu avec bâches et gouttières, (société ALTRAD) 3 175,38 € TTC.
- Acquisition d'une vitrine d'informations pour la bibliothèque, (société SEDI Equipement) 353,10 € TTC.
- Acquisition d'une débroussailleuse thermique, (entreprise BAULOUEY) 799,00 € TTC.
- L'association HISTRA rétrocède à la commune le matériel dont elle a fait l'acquisition pour les besoins de la fête qu'elle organisait.

Travaux

- Eglise : reprise des couvertures en lauze du transept sud, des ardoises de la nef et tuiles de la sacristie, (entreprise Fichet) 5 788,64 € TTC.
- Chemin rural de la Villa Amélie : Débernage (entreprise LUSSON RICHARD) 2 045,16 € TTC.

TARIFS DIVERS

Divagation des chiens

Les services municipaux sont régulièrement interpellés pour capturer et ensuite gérer des chiens trouvés errants sur le territoire communal. Face à cette situation, le Maire dispose de moyens d'action et est habilité à intervenir pour y mettre fin. Par ailleurs, au titre de l'article L211-22 du Code Rural, le Maire peut prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Il peut également ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Afin de limiter la divagation des chiens et de régler les frais liés à l'hébergement au chenil et à leur transport à la SPA de Poitiers, les tarifs suivants sont instaurés : frais de garde : 10 €/jour, frais de capture : 35 €, forfait transport à la SPA : 50 €, frais de récidive pour capture : 70 €

Gestion du matériel mis à disposition

Grandes tables et tréteaux - Stands : mise à disposition gratuite pour les habitants et les associations de JAZENEUIL, contre le versement d'une caution de 100 € à la prise du matériel

Tivolis télescopiques : mise à disposition gratuite pour les habitants et les associations de JAZENEUIL, contre le versement d'une caution de 250 € par tivoli à la prise du matériel et la remise d'une attestation d'assurance.

FISCALITE COMMUNALE

Révision des bases d'impositions des propriétés bâties et modification des conditions d'exonération

La Commission Communale des Impôts Fonciers donne son accord pour procéder à un examen des bases d'impositions des propriétés de la Commune. En effet, il a été constaté à plusieurs reprises des cotations sous évaluées de certaines propriétés bâties qui ont fait l'objet d'aménagements. Il en résulte des problèmes d'équité au regard du paiement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti, et un produit de ces taxes inférieur à ce qu'il devrait être. Les propriétaires recensés seront invités à transmettre au centre des impôts le descriptif de leur habitation pour permettre une nouvelle cotation.

Modification des conditions d'exonération de la taxe d'habitation des propriétés bâties vacantes

Le Conseil Municipal prend acte que certaines propriétés bâties sont depuis de nombreuses années vacantes, les propriétaires n'envisageant ni vente ni aménagement en vue de location. Il est décidé, en conséquence, de modifier les conditions d'exonération des propriétés bâties vacantes au regard de la taxe d'habitation en réduisant les conditions d'exonération à 5 années.

Au-delà, la propriété sera de nouveau assujettie à la taxe d'habitation.

Plan d'Occupation des Sols

Le Conseil Municipal de JAZENEUIL décide de prescrire la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme sur le territoire communal.

Projet d'ouverture d'une carrière sur la Commune de CELLE L'EVESCAULT

Le Conseil Municipal de JAZENEUIL apporte son soutien à la Commune de CELLE L'EVESCAULT en acceptant de souscrire à la motion visant à dénoncer ce projet d'ouverture d'une carrière.

Chemin des Tilleuls - CCPM

Il est proposé à la Communauté de Communes du Pays Mélusin l'intégration de ce Chemin dans la voirie communautaire.

Rallye du Clain 2011

Le projet de l'association ASA VAC pour l'édition 2011 enclavait les villages de la Nadauderie et des Quintardières, et est contraire au respect de l'environnement. Le Conseil Municipal à sa majorité est donc défavorable à l'organisation de l'épreuve prévue sur la Commune de JAZENEUIL.

Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire fait savoir que les services de la Préfecture organiseront prochainement une réunion des Maires pour les informer des dispositions à appliquer dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Chaufferie automatique à bois déchiqueté



La chaudière automatique à bois déchiqueté est opérationnelle depuis le mois de mars dernier. Actuellement, elle alimente les réseaux de la chaudière fioul, c'est à dire le rez de chaussé de la Mairie et, les salles de classes de part et d'autre (Maternelle et cycle CP/CE1), la garderie et les locaux associatifs. La chaudière fioul reste en relève en cas de problème sur la chaufferie bois.

Le bilan financier de l'opération chaufferie se boucle avec un investissement de 194 250,28 € TTC, sur lequel nous avons obtenu 128 329 € d'aides (103 329 € de la Région/Europe, 25 000 € du Conseil Général). Il reste à financer pour la Commune 35 847,45 € après déduction du FCTVA.

Nous étudions actuellement l'extension du réseau de chauffage qui permettra de raccorder à la chaufferie bois la salle du conseil municipal, la salle des fêtes, la cantine, le foyer et la bibliothèque. Ces différentes salles sont actuellement chauffées par des systèmes électriques.

Les modifications sont les suivantes :

- Salle du conseil municipal, wc mairie, bibliothèque, foyer : installation de radiateurs à eau aux murs,
- Cantine : plafond rayonnant à eau,
- Salle des fêtes : maintien du système électrique (plafond rayonnant de 2007) couplé à un système soufflant sur circuit à eau installé en encastré dans le faux plafond.

L'estimation de cet investissement serait selon le bureau d'études CEBI (Parthenay 79) de 35 000 € TTC. La consultation des entreprises devrait avoir lieu fin août début septembre.

Etude globale sur les haies

L'étude réalisée en partenariat avec PROMHAIES et des bénévoles de la commune permet de connaître le Patrimoine Haies pour le valoriser.

L'objectif est d'élaborer un document communal de référence sur le patrimoine arboré champêtre et la voirie :

Patrimoine Arboré Champêtre :

- le connaître, identifier ses rôles, ses potentialités...
- le prendre en compte dans les politiques et décisions communales,
- l'utiliser comme outils pour sensibiliser les gestionnaires et les habitants,
- le pérenniser, l'améliorer, par des solutions concertées.

Voirie :

- disposer d'un état des lieux détaillé.

Ces éléments serviront de base de travail pour le prochain Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la partie développement durable.



Terre saine
Poitou-Charentes

Notre commune sans pesticides

Le conseil municipal, lors de la séance du mois de juin, a décidé d'adhérer à la charte "Terre saine" de la Région Poitou Charentes.

De part la configuration de notre commune, avec la majorité des eaux de ruissellement qui vont à la rivière, et la forte volonté de proposer un environnement de qualité aux générations futures, cette initiative est naturelle. Concrètement, la commune va limiter étape par étape l'utilisation de pesticides et mettre en place un plan d'entretien différencié sur l'ensemble du territoire pour limiter l'usage de ces produits en fonction des zones géographiques.

Les différentes étapes de la charte sont récompensées par l'attribution de papillon qui viendront arborer les panneaux d'entrée d'agglomération.

Une formation des agents communaux sera faite et une information donnée aux habitants pour expliquer les enjeux d'une telle décision et les avantages de pratiques respectueuses de l'environnement, de la faune, de la flore et donc de l'Homme.

Premiers états du diagnostics :

- La commune de Jazeneuil présente un paysage en mutation provoqué notamment par l'élargissement et la déstructuration du maillage des haies.
 - La commune présente un paysage varié. Les haies (113 km en 2011), les talus, l'activité agricole et la présence de la Vonne jouent un rôle important dans la variété des perceptions.
 - Le maintien des haies de bord de voirie est un enjeu important.
 - Le linéaire de haie est en recul notamment dans la partie Sud - Sud/Est du territoire (13 km supprimés depuis 2002).
 - Globalement, l'entretien des haies intra-parcellaires est mal adapté.
 - Environ 50 % des haies ont un potentiel intéressant en Bois-Energie.
 - La proportion importante d'arbres têtards traduit une utilisation passée ou actuelle des haies pour la production d'énergie.
- Plus d'informations sur le site de la commune.

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE...

Zoom sur Le Logis de la Cour...

Le LOGIS DE LA COUR est un établissement médico-social qui accueille des personnes adultes, handicapées sur le plan psychique et / ou psychiatrique.

La structure est gérée par l'Entraide Sociale Poitevine (E.S.P.) dont le Siège Social est à Poitiers. Elle dispose de 36 places dont 15 places «d'Accueil Thérapeutique» qui dépendent du Centre Hospitalier Henri Laborit (CHHL) ; les personnes accueillies sur ces 15 places « Thérapeutiques » ont toujours le statut de personnes hospitalisées.

Des ateliers occupationnels fonctionnent tous les jours sauf le week-end, le lundi après-midi et pendant les périodes de vacances. La participation des résidents aux ateliers est obligatoire. En effet, l'équipe éducative souhaite développer ou au moins maintenir les acquis et les compétences de chacun le plus longtemps possible. Cependant, nous nous adaptons aux potentialités de chacun...

Un médecin psychiatre du CHHL reçoit les résidents de « l'Accueil Thérapeutique » deux fois par mois. Un infirmier psychiatrique du CHHL est présent pendant la semaine. Pour les soins libéraux, un médecin généraliste, le Docteur CAILLEAU est référent de l'Etablissement.

Une infirmière Diplômée d'Etat, salariée de la structure, assure les soins courants et coordonne au quotidien les rendez-vous avec les spécialistes : CHU, dentiste, kinésithérapeute, etc.

Elle complète une équipe éducative constituée d'Aide Médico Psychologique (AMP), de veilleurs de nuits, d'un moniteur d'atelier, d'une lingère, d'une secrétaire comptable et d'un chef de service.

La restauration est fabriquée sur place par deux salariés de l'entreprise SOGERES, le midi et le soir.

La structure existe depuis plus de vingt ans et les résidents se sentent acceptés par la population de Jazeneuil.

"Le Logis de la Cour est avant tout un lieu de vie et un lieu ouvert - en dehors des bâtiments qui sont exclusivement réservés aux résidents et au personnel d'encadrement - les abords, le Jardin des Couleurs, les jardins des résidents, les enclos des animaux sont visitables. Nous serons heureux de vous accueillir."



Nous profitons de cet article dans le Bulletin Municipal pour faire part aux habitants de nos projets et de nos souhaits pour l'avenir. Il y a déjà de nombreux animaux (volailles, ânes, poneys, moutons, chèvres, une vache etc, et depuis peu, deux jeunes lamas), et nous souhaitons développer à l'avenir une ferme pédagogique. Nous devons restructurer les allées, les enclos, les abris, etc. Nous envisageons l'achat d'un cheval de trait et peut-être de bœufs d'attelage.

Nous souhaitons faire savoir à tous que Le Logis de la Cour, bien qu'étant un lieu privé, est ouvert à tous à tout moment de la journée, pour une promenade dans les jardins, pour une visite aux animaux, pour un pique-nique avec les enfants etc. La seule restriction concerne les locaux : ils sont à usage privatif, il n'est donc pas autorisé d'y pénétrer sans autorisation préalable. Toute l'équipe du Logis de la Cour souhaite des interactions respectueuses et conviviales entre les habitants de Jazeneuil, les résidents et l'équipe du Logis .

L'équipe éducative.

Action sociale



Epicierie solidaire

57 avenue de Poitiers - 86600 LUSIGNAN

Planning pour l'accès à l'épicerie solidaire de LUSIGNAN pour le dernier trimestre 2011. Les demandes pour être bénéficiaire de l'épicerie solidaire doivent être déposées au CCAS de Jazeneuil. La constitution du dossier peut se faire en Mairie le lundi matin sur rendez vous.

DATES	HEURES
Mardi 9 août 2011	14h30 - 16h00
Mardi 23 août 2011	16h20 - 18h00
Mardi 6 septembre 2011	14h30 - 16h00
Mardi 27 septembre 2011	16h20 - 18h00
Mardi 11 octobre 2011	14h30 - 16h00
Mardi 25 octobre 2011	16h20 - 18h00
Mardi 8 novembre 2011	14h30 - 16h00
Vendredi 25 novembre 2011	16h20 - 18h00
Mardi 6 décembre 2011	14h30 - 16h00
Mardi 20 décembre 2011	16h20 - 18h00

CCAS JAZENEUIL

Le repas organisé par le CCAS de JAZENEUIL aura lieu le 16 octobre 2011 et il sera animé par "Les Jacques Daniels".



LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE...

Nouvelle Assoc's



Le Moto-club LACHOPP est un regroupement de motards, essentiellement du Pays Mélusin mais pour certains d'un peu plus loin.

Tous les styles, toutes les marques de motos sont acceptés, il faut juste vouloir partager la passion de la moto, avoir envie de rouler ensemble et de passer un bon moment devant une bière ou un concert. Créé depuis bientôt 15 ans, le MC Lachopp organise des balades moto, en général 2 à 3 par an, dates non encore définies, et un rallye moto le 2ème week-end de septembre. Toutes les informations, photos, infos sont à découvrir sur notre site moto club Lachopp, contact motoclub.lachopp@orange.fr

Basé auparavant à Voulon, le MC Lachopp a élu son QG à Jazeneuil dans l'hiver. Notre rallye partira donc du café du Pinnacle le samedi 10 septembre au matin. Pour l'asso le président, Mitch (Michel Bruneteau)

AGENDA

AOÛT

Dimanche 14 août 2011

Repas champêtre, feux d'artifice et bal populaire avec "ELLE ET LES JEAN" - JFC

Lundi 15 août 2011

Concours de boules et tournoi de foot sur invitation - JFC

SEPTEMBRE

Vendredi 9 septembre

Réunion d'informations et d'inscriptions pour les Ateliers d'Eveil de soi 2011/2012 - Salle du Foyer à 18h30

Marie-Christine SIROT 05 49 53 57 14

Samedi 10 septembre

Rallye moto - départ le matin du Pinnacle - MC Lachopp

Mercredi 14 septembre

Début des ateliers d'éveil corporel pour enfants. Séance découverte gratuite le mercredi 14 septembre 2011 à la salle des fêtes

Jedi 15 septembre

NOUVEAUTE 2011 avec JAZ'AFRO

INITIATION ENFANTS DANSE AFRICAINE (à partir de 6 ans) découverte gratuite jeudi 15 septembre dès 18 h 00

Soirée de découverte gratuite le jeudi 15 septembre à la salle des fêtes de JAZENEUIL 20 h 30 - JAZ'AFRO

Contact Dorothé PANIER 06 64 94 79 00

La Bibliothèque Municipale...

Qu'est-ce qu'une bibliothèque ? "Une bibliothèque est un local ou édifice destiné à recevoir une collection de livres ou documents qui peuvent être empruntés ou consultés sur place". Maintenant que nous avons ce cadre général, découvrons ce qui se "cache" derrière votre bibliothèque municipale et ce au travers de trois "entrées": le lieu, les collections, les bénévoles.



UN LIEU...

Agrandi, rénové et en parti réaménagé, le local situé à proximité de la mairie, compte maintenant 35 m². Ce lieu d'accueil comprend un espace adulte et enfant afin que chacun y trouve son "bonheur". Un lieu pour les livres et magazines mais aussi un lieu de vie pour tous au travers d'animations qu'elles soient lectures contées, expositions, spectacles...

DES BENEVOLES...

L'ouverture (le prêt, le conseil...) et la gestion (rangement et signalétique, choix et équipement des livres...) de la bibliothèque, l'accueil des classes de l'école, les animations, les expositions... autant de missions de service public que remplissent les bénévoles de la bibliothèque tout au long de l'année.

Et même si cela relève parfois de la "haute voltige", l'équipe des bénévoles œuvre afin de vous offrir, dans la mesure du possible, un service de qualité et en constante amélioration.

DES COLLECTIONS...

Presque 600 ouvrages composent les collections du fond Jazeneuillais auquel s'ajoutent environ 550 livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV). Les prêts de la BDV sont faits pour un maximum de 3 ans, un renouvellement de ces ouvrages est effectué deux fois par an à raison de 150 à 300 livres échangés lors du passage du bibliobus. De plus, le partenariat avec la BDV permet à un lecteur de réserver un ou plusieurs ouvrages parmi les presque 270 000 que la BDV possède et qui seront transmis à la bibliothèque par une navette mensuelle. Depuis l'an dernier, la bibliothèque dispose d'un budget d'acquisition, ainsi 50 ouvrages ont été achetés en 2010 et une centaine devrait être acquise d'ici décembre. La municipalité a voté l'accroissement des collections sur plusieurs années afin de renouveler l'offre. Ce seront donc presque 500 livres (romans, BD, documentaires...) qui rejoindront les étagères à raison d'environ 165 ouvrages par an. Ainsi, d'ici fin 2013 ce sont quelques 800 nouveaux titres qui seront proposés au prêt.

Vous l'aurez compris, le bon fonctionnement de la bibliothèque est l'adéquation d'une volonté municipale, d'une équipe de bénévoles motivée et d'un lieu de vie, mais n'oublions pas l'essentiel, "l'élément" pour lequel tout ceci existe, l'utilisateur de ce lieu : vous !

Alors venez jeter un œil à ce lieu qui est le vôtre pour : un livre ou un magazine (sur place ou "à emporter"), venir chercher un renseignement sur l'ordinateur en libre service ou auprès d'une bénévole, échanger sur votre vision de ce qu'est une bibliothèque... n'hésitez pas à passer le pas de la porte dès la fin des vacances, la bibliothèque sera ouverte les samedis 27 août et 3 septembre et à compter du 6 septembre sur les horaires habituels (mardi - 17h à 18h / mercredi - 16h30 à 17h30 / samedi - 10h à 12h hors vacances scolaires et uniquement le samedi pendant les vacances). Et si "l'aventure" vous tente, venez rejoindre l'équipe de bénévoles (renseignements à prendre en mairie), ne doutons pas que vos compétences et souhait de participer trouveront à s'exprimer dans un des nombreux secteurs d'activités de la bibliothèque.

Samedi 17 septembre

Concours de pétanque et palets - CAJ

Mercredi 21 septembre

Les ateliers mensuels "BRAIN GYM" ados et adultes débiteront le mercredi 21 septembre à 20 h30 à la salle des fêtes - EVEIL DE SOI

OCTOBRE

Samedi 1er octobre

Concours de belote des Anciens Combattants

Mercredi 12 octobre

Assemblée Générale de la FNACA

NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre

Commémoration de la fin de la guerre 14/18

DECEMBRE

Samedi 3 décembre

Concerts à la salle des fêtes (programmation en cours d'élaboration) - CAJ

Vendredi 16 décembre

Animation de Noël - CAJ



AU FIL DES MOIS

15 Janvier

Théâtre Populaire Pictave - "Hôtel très particulier" - APE

Enième succès pour cette représentation théâtrale du TPP à JAZENEUIL. Cette année, la météo a été clémente pour que les fans de théâtre et en particulier de cette troupe Poitevine, puissent passer un moment agréable et convivial, en dégustant de très bonnes crêpes.

21 Janvier

Voeux du Maire

C'est en présence de notre Député Jean Michel CLEMENT, du Président de la Communauté de Communes du Pays Mélusin entouré de ces vices-présidents et des Maires des communes du canton que la cérémonie des voeux s'est déroulée cette année.

25 Janvier

Réunion publique sur l'ECOLE

Une trentaine de parents ont échangé avec les élus et les agents de la CCPM affectés à l'école de JAZENEUIL sur les effectifs à venir, les décisions du gouvernement sur les réductions d'effectifs chez les instituteurs donc la hausse future du nombre d'élèves par classe, mais aussi sur le fonctionnement, l'investissement, la cantine, etc. Une soirée intéressante à renouveler en fonction de l'actualité, sur ce thème ou d'autres.

27 Janvier

Plantation des VERGERS

Le Pinnacle a un verger de pommiers plantés sur le site de l'ancien cimetière depuis plusieurs années avec des variétés anciennes. Nous avons souhaité compléter ce verger en restant sur des espèces anciennes, et ce sont les enfants de l'école de JAZENEUIL qui ont réalisé la plantation. Une animation autour du fruitier et une dégustation de différentes pommes ont permis aux enfants de terminer leur apprentissage.

Deux autres sites, la Mimaudière et la Gaud possèdent désormais des vergers, qui à maturité feront le bonheur des habitants, promeneurs, animaux et petits oiseaux.

Enfin, une haie a été plantée aux Quintardières le long du terrain de la station de traitement des eaux sur la route de Saint Germier.

5 Février

Veillée crêpes - OL TAIT D'AUT FE

Traditionnelle soirée crêpes de l'association OL TAIT D'AUT FE, avec la représentation de sa pièce de théâtre.

5 Mars

Soirée Cabaret - JAZENEUIL FOOTBALL CLUB

Soirée Cabaret animée par "Elle et les Jean". Cette année encore, le Jazeneuil Football Club a réuni près d'une centaine de personnes pour un repas convivial et musical. Nous remercions tous les convives et leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

26 Mars

Carnaval - APE

Des enfants déguisés, des ballons porteurs de messages, de nombreux gâteaux pour le goûter, une météo clémente et toujours cette gaieté sur le stade, au départ des ballons pour ceux qui ont su les maintenir jusqu'à cet instant.



30 Avril

Gastronomie sauvage - EVEIL DE SOI

Nous ne connaissons pas ou plutôt, nous ne connaissons plus la richesse de la faune qui borde nos chemins et nos rivières. Cette journée Gastronomie Sauvage organisée par Eveil de soi était un succès pour les participants. Départ au petit matin le long de la Vonne pour faire connaissance avec les plantes sauvages et faire la cueillette pour la préparation du repas de midi. L'énoncé du menu est aussi évocateur que le goût des mets ...Bleuffant et Magique... Pesto d'ail des ours suivi d'une soupe d'Epierre. Quiche à l'ortie, accompagnée d'une poêlée de berce. Et pour finir, un crumble de pommes au pétales d'églatier accompagné de la glace aux fleurs de surreau. Que du bonheur ! Et pour poursuivre l'aventure, l'équipe du jour a souhaité l'organisation d'une journée en automne pour travailler sur les baies...

8 Mai

Commémoration du 8 Mai

Le devoir de mémoire envers nos anciens combattants et résistants s'est déroulé en présence d'enfants de l'école de JAZENEUIL qui ont lu le message du souvenir. Monsieur le Maire ainsi que Jean Michel GAULT et Rémy DURIVault ont lu les discours avant d'inviter les présents au verre de l'amitié.

14 Mai

Sortie découverte de cave - LACAV et le CAJ

LACAV et le CAJ ont organisé une journée découverte dans une cave saumuroise, au Domaine des Clos Maurice Vignoble en appellation Saumur Champigny.

Départ en car de Jazeneuil, arrivée à Varrains : un très bon accueil a été réservé au petit groupe de participants... Au programme, dégustations et explications des procédés de vinification, visite de la cave et terrasse ensoleillée où un bon repas les attendait. Quelques « potions digestives » plus tard, retour à Jazeneuil.

La sortie a plu, l'opération sera certainement renouvelée l'année prochaine, destination un nouveau domaine. Alors si ça vous intéresse, surveillez l'agenda de l'année prochaine !

28 Mai

Journée APE

La journée basée sur la Sécurité routière n'ayant pas pu avoir lieu, l'équipe du bureau de l'APE nous a proposé une journée très agréable au bord de l'eau : vide coffre à jouets pour les enfants, une structure gonflable, une randonnée sur les 3 circuits autour du bourg, un très bon repas avec cochons grillés et un concert gratuit animé par le groupe BONAMIA de BUXEROLLES. Nous soutenons l'action de cette association car le bénéfice de ces journées va directement sur des projets pédagogiques (classes de neige pour 2011) ou sur de l'achat des jeux ou autres actions. Nous tenons à rappeler que tout parent ayant un enfant inscrit à l'école est membre d'office de l'APE, selon les statuts de l'association, et ce type de manifestation devrait mobiliser l'ensemble des parents car c'est exclusivement réalisé pour les ENFANTS...Chers parents pensez y !!!

18 Juin

Jazeneuil en Fête

La 4ème édition de Jazeneuil en fête et bien "voilà, c'est fini"... déjà ! Les enfants semblent avoir aimé le manège à pédales et le maquillage, les transformant au choix en leur héros préféré ou sympathique animal. Tous ont pu apprécier les animations sportives (foot, pétanque, canoé-kayak, basket, tir à l'arc), les spectacles (du Logis de la Cour, danses poitevine ou africaine, lecture contée), les expositions et la musique (Just a Trio, Nathalie, Louise Petits Pois, Arno Santamaria, We want sound). En déambulant entre produits locaux à manger, pour soi et les enfants (bijoux, vêtements...), pour son intérieur ou même son extérieur avec de belles pierres taillées. Le tout dans une ambiance résolument "bon enfant" entre buvette, bar à thé et restaurations diverses. Il ne reste plus maintenant qu'à l'enthousiaste et efficace équipe de bénévoles de ce festif événement qu'à préparer la prochaine édition, et donc vous dire à l'an prochain !



19 Juin

Fête du cheval

Chaque année, le troisième dimanche de juin, dans notre commune, on fête le cheval.

Gilbert Clochard et ses amis de l'association Atouts crins, aidés de nombreux bénévoles, ont concocté un programme fort éclectique qui a drainé la grande foule vers les prés du bord de Vonne.

Il y avait tous les stands attirant les curieux, mais surtout les animations autour du cheval avec les randonneurs équestres, le parcours en terrains variés, les présentations des chevaux de trait, des démonstrations d'attelage, les balades en calèche et à dos de poneys, et la découverte des Pony Games avec les jeunes cavaliers du relais équestre des Cognées, dirigés par Bérengère Errant de Benassay.



28 Juin

APE

Après une journée à « JAZVILLE », ville éphémère des enfants avec tout ce que nous pouvons trouver dans une ville - les commerces, la poste, la gendarmerie, les loisirs, etc. -, les parents ont été invités à la diffusion de deux films sur le travail et les sorties des Maternelles, et sur la classe de neige des plus grands du CP au CM2. L'Association des Parents d'Elèves de JAZENEUIL a pris le relais avec un apéritif et un repas très convivial dans la cour de l'école, où les parents ont pu admirer la fresque des enfants réalisée avec Amandine CAPLANNE de l'Association MAE CAMBA à SAINT-GERMIER (79). Le seul bémol à cette manifestation vient du manque de soutien des parents vers leur Association, comme le signale Yannis BOUTIN, Président de l'APE : « Nous ne faisons pas des manifestations pour nous faire plaisir mais pour faire plaisir aux enfants et pour aider financièrement l'équipe enseignante dans ses projets, comme la classe de neige cette année, la classe nature précédemment, les achats divers de jeux, vélos, trottinettes, etc., « le bureau actuel fait ce qu'il peut mais l'absence des parents aux différentes manifestations proposées tout au long de l'année démotive l'équipe de bénévoles, et fragilisera à terme les finances de l'association en impactant directement sur les projets de notre école... ». Ce constat étant fait, une centaine de personnes ont pu apprécier cette soirée en présence d'une équipe enseignante soudée et très dynamique.

2 Juillet

RALLYE MELUSIN 2011

Presqu'en parallèle du départ du tour de France, le 02 juillet, 60 champions ont pris le départ de Jazeneuil pour une journée riche en découvertes, énigmes et rencontres. Une carte et un carnet de route entre les mains, nos aventuriers ont parcouru plus de 25 km sur les communes de Jazeneuil et de Rouillé à la recherche (non pas du graal) mais d'une certaine Sainte Odette par exemple ou d'Evelyne qui les attendait sous le magnolia...

Bref ... matinée bien remplie, grande pause déjeuner bien méritée à l'étang de Crieuil où des épreuves divertissantes leur étaient proposées (tir à l'arc, jeu d'eau, slalom vélo et pétanque). 16h00 les voilà repartis vers l'étape du goûter où de bons fromages de chèvres et des tourteaux fromagers leur tendaient les bras tandis que Christian ROUSSEAU présentait son élevage caprin. Allez courage c'est reparti !! Un petit détour vers le four à Chaux et hop derniers coups de pédales, retour au point de départ pour déguster le vin d'honneur offert par la commune de Jazeneuil et la remise des prix.

Tous gagnants par leur bonne humeur, leur motivation, un grand bravo à tous et très certainement à l'année prochaine pour de nouvelles aventures! (Une pensée particulière pour les équipes montées sur le podium : « Les Belettes » pédale d'or, « les Zoulous » pédale d'argent et « les Tangarchas » pédale de Bronze).

Merci à tous (les intervenants : Odette VIGNAULT et « son tampon », Evelyne MICHELET et ses plantes magiques, Elisabeth BOUCHET et ses oies, Les archers du pays des 6 vallées, Christian ROUSSEAU et ses chèvres, les bénévoles des associations organisatrices : l'association pour le don du sang bénévole de Rouillé et le Comité d'animations de Jazeneuil, les communes de Rouillé et de Jazeneuil pour leur soutien)

L'équipe de l'association pour le don du sang bénévole de Rouillé et le Comité d'animations de Jazeneuil
Plus d'infos : <http://cajazeneuil.jimdo.com/>

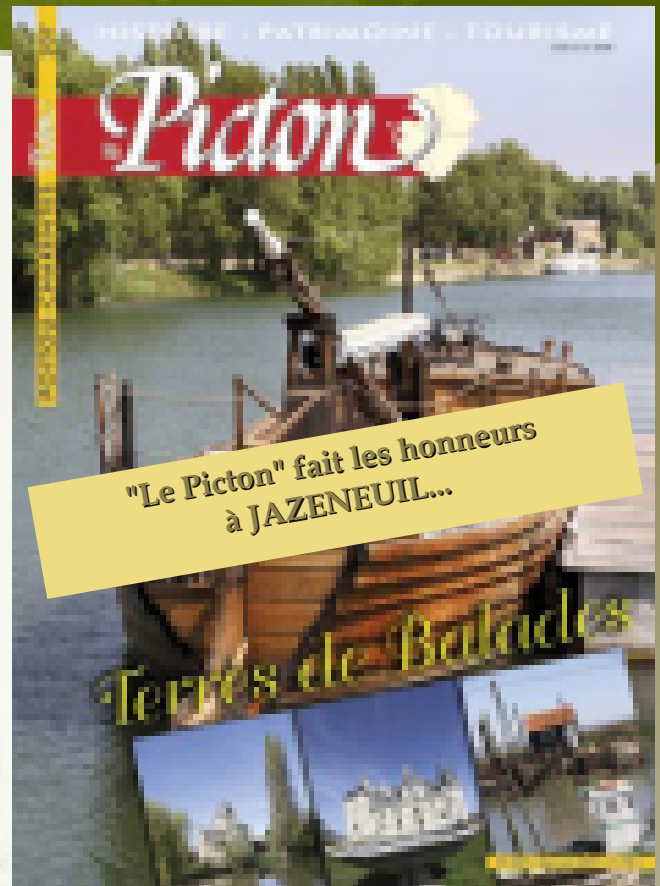


UN PEU D'HISTOIRE ...

Les souvenirs de Mme BALLU sur le chemin du Moulin...

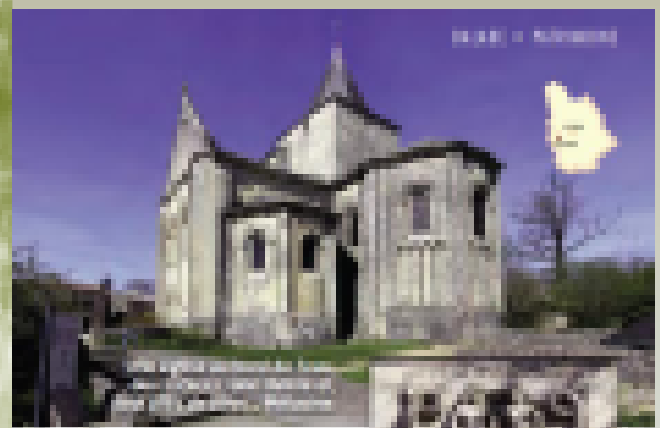
"Pour le chemin du bourg à Mongoulin, je fais appel à mes souvenirs. Le chemin partait à quelques mètres de l'embranchement Rue St Nicolas - Rue du Poirier Chilet pour aller en principe jusqu'au moulin, si le propriétaire du moulin autorisait le passage sur sa propriété. Tant que le moulin fonctionnait le chemin est resté ouvert. Ce chemin a été particulièrement fréquenté pendant la guerre, à la tombée de la nuit. Tout était rationné dont le pain, qui tenait une grande place dans l'alimentation. La ration autorisée étant bien insuffisante, il fallait se procurer de la farine soit pour faire le pain soi-même soit pour en fournir au boulanger. Les femmes ou les jeunes adolescents chargeaient sur une brouette en bois, un sac de blé obtenu chez un cultivateur (souvent en échange d'un service) et transportaient le blé jusqu'au moulin. Madame Devanne qui avait courageusement remplacé son mari meunier mobilisé transformait le blé en farine, en prélevant une partie pour son salaire. A l'occasion, un "éleveur" venant par la route de Lusignan livrait qui un chevreau, qui un mouton. Il fallait revenir avec le sac de farine qui serait remis discrètement au boulanger en échange d'un équivalent en bons de 1 ou 2 kg de pain. Le boulanger prélevait une part de farine pour son travail. En échange d'un bon (un petit rectangle de bristol) le boulanger donnait un pain de deux (2 livres) ou un pain de quatre (4 livres). Entre le sac de blé et le pain, il n'y avait eu aucun échange d'argent. Evidemment, cette "fraude" au rationnement était interdite mais je n'ai pas souvenir de problèmes à ce sujet pourtant la circulation des brouettes à roue ferrée n'était pas très silencieuse dans la nuit. Ce chemin d'où partaient des escaliers, desservait aussi les jardins des Ouches en bordure de rivière cultivés en potagers et les propriétés boisées riveraines des Terriers.

Le sentier en bord de rivière partant de la fontaine près du pont et rejoignant ce chemin au bout des Ouches était surtout un sentier desservant les jardins, sentier créé semble-t-il par des droits de passage successifs suite à des partages de propriétés, il pouvait être fermé à l'entrée par les propriétaires de la maison du XVème (il y a encore la porte d'accès) et entre les jardins par des échaliers empêchant la divagation de chèvres dans les potagers tout en permettant un passage sportif aux usagers."



DEPUIS 1976, DES MILLIERS DE PAGES...

Le PICTON fut imaginé et lancé dans la capitale du Poitou-Charentes à la fin de l'année 1976. Une équipe de passionnés du patrimoine régional, dont le seul plaisir est de vous faire partager ses coups de cœur, participe à l'élaboration de chaque numéro, six par an depuis l'origine, soit quelque 1 500 articles et 10 500 pages publiés sur le Poitou-Charentes en plus de 25 ans.



Jazeneuil en Pays Mélusin

Avec 4 pages et quelques photographies emblématiques de notre patrimoine, Roland Cyclopède propose une découverte de JAZENEUIL aux lecteurs du "Picton" dans la rubrique "Balades - Patrimoine". Vous pouvez acheter quelques exemplaires de cette revue au bar "Le Pinnacle", ou le consulter à la bibliothèque Municipale et aussi le commander sur le site internet de la revue le picton (lien disponible sur le site de la commune de JAZENEUIL). Encore merci...

ACTUALITES ET INFOS

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA VIENNE SOUMIS A CONCERTATION

Le développement de l'intercommunalité constitue un des faits majeurs de l'évolution territoriale de ces dernières années. En effet, la France compte au 1er janvier 2010, 34 773 communes regroupées en 2 611 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, soit près de 95% des communes et 90% de la population.

L'état pense que cette évolution atteint un palier. Sur cet aspect, la carte de la Vienne n'a en effet pas connu d'évolution depuis la mise en application de la loi Chevènement. Par ailleurs, certains établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre ont été constitués sur des périmètres parfois inadaptés et la diminution du nombre de syndicats, corollaire du développement des EPCI à fiscalité propre, s'est avérée insuffisante. En effet, dans le département de la Vienne, on constate que la majorité des intercommunalités existantes n'ont que très peu de compétences transférées en dehors des compétences qui devaient être obligatoirement transférées au niveau intercommunal. Dans beaucoup d'intercommunalités du département des compétences aussi essentielles que la voirie, l'économie, l'accueil de la petite enfance... demeurent exercer au niveau communal alors même que les recettes se situent de plus en plus au niveau intercommunal et que ces différents sujets ont à l'évidence vocation à être traités dans un cadre qui dépasse le périmètre de la seule commune. Les contraintes financières à venir inévitables pour l'Etat comme pour les collectivités territoriales rendent difficilement concevable la persistance de cette situation.

Ce projet ne propose pas de modifications de périmètres pour les très rares intercommunalités du département où de très nombreuses compétences ont effectivement été transférées des communes vers les communautés de communes ces dernières années. Cette situation correspond à la Communauté de Communes du Pays Mélusin.

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a pour triple objectif d'achever la carte communale par le rattachement des dernières communes isolées à des EPCI à fiscalité propre, de rationaliser le périmètre des EPCI à fiscalité propre existants et de simplifier l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes. Le Préfet doit élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale, document réglementaire destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département.

Le schéma vise les objectifs suivants :

- la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales ;
- la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre ;
- la réduction du nombre de syndicats devenus obsolètes.

Par ailleurs, la loi a fixé les orientations suivantes :

- la constitution d'EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 5 000 habitants ;
- la définition de territoires pertinents, appréhendés à partir des bassins de vie, des aires urbaines au sens de l'INSEE et des schémas de cohérence territoriale, sans cependant que de tels périmètres soient forcément à convertir automatiquement en périmètres intercommunaux ;
- la rationalisation des structures, notamment les syndicats, en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect du développement durable ;
- l'accroissement et le rééquilibrage de la solidarité financière, notamment en ce qui concerne le rattachement des communes isolées à des intercommunalités ;
- la réduction très significative du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes, notamment quand les communes sont membres d'un nombre élevé de syndicats ou lorsque ceux-ci n'exercent plus une activité suffisante.

Et la Communauté de Communes du Pays Mélusin !!!

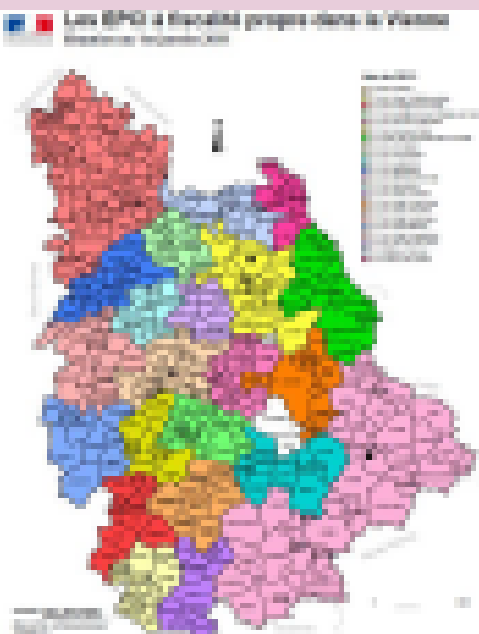
Dans le projet présenté par le Préfet, le périmètre de notre EPCI ne change pas...

Prime aux bons élèves qui ont transmis beaucoup de compétences ???

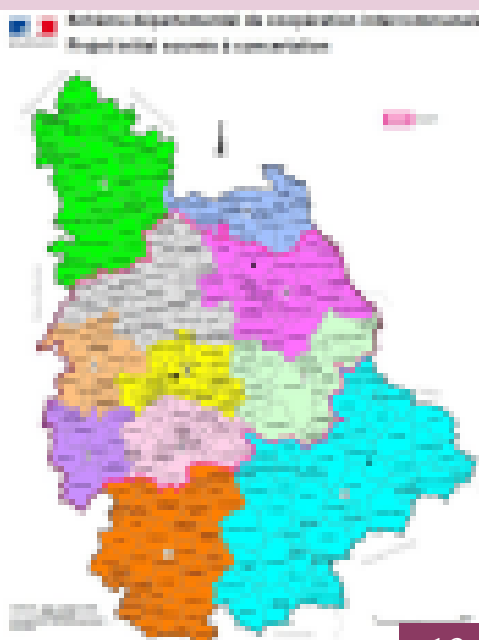
Est-ce un bien, l'histoire le dira !

Pour le moment, vous pouvez retrouver l'intégralité des propositions de la réforme territoriale sur le site de la Préfecture de La Vienne.

<http://www.vienne.gouv.fr/>



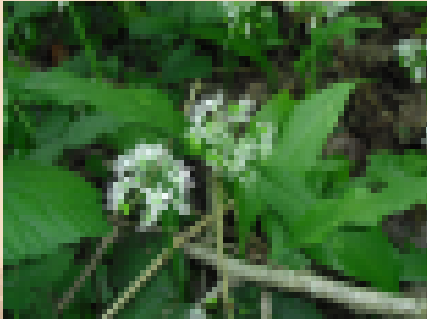
▲ Actuellement / Projet ▼



Bonnes vacances

Sauvage et agréable

Ail des Ours et pesto.



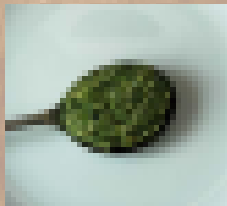
L'ail des Ours ou ail de l'Ours est une plante sauvage de la famille de l'ail, que l'on trouve en général dans la forêt. Sa saison est très courte et il faut le cueillir juste avant qu'il ne monte en graine.

Celui sur la photo vient de Jazeneuil le long du chemin entre le Pinnacle et Mongoulin. Dans l'ail des Ours, tout se mange, de la tige à la feuille. Vous pouvez les ciseler et les utiliser dans une omelette dans une soupe avec des crevettes sautées, etc.

C'est comme un mélange d'herbes fraîches avec en bonus le parfum de l'ail jeune et son goût, mais tout en douceur. C'est très parfumé avec un côté magique.

RECETTE...

Pesto d'ail des Ours



1 bouquet d'ail des Ours lavé et séché
1 poignée d'amandes entières
6 cuil. à soupe d'huile d'olive.

Commencez par mettre les amandes dans le bol de votre robot de type mixeur puis actionnez-le jusqu'à ce que les amandes soient concassées.

Ajoutez les tiges et les feuilles de l'ail des Ours et l'huile d'olive.

Actionnez jusqu'à obtenir une purée grossière, en ajoutant éventuellement plus d'huile d'olive.

BIENVENUE

Lilly et Ninon FERCHAUD nées le 31 Décembre 2010

Elise HERVE née le 14 Février 2011

Yolann BEAUCHAMP née le 4 Avril 2011

MARIAGE

Sébastien CHAMBAUDRY et Tiffanie FELIX, le 5 Mars 2011

Bernard CHAUVET et Lydie BRAULT, le 9 Avril 2011

Jean-Pierre ROY et Mireille RIVRET, le 9 Avril 2011

Guillaume JOUNEAU et Janna GAULT, le 4 Juin 2011

Joseph HUK et Gaëlle JOUNEAU, le 11 Juin 2011

AU REVOIR

Hélène SZYMONIAK veuve BRAULT décédée le 25 Janvier 2011

Marthe MOINE épouse BAUCHAMP décédée le 28 Avril 2011

Jean-Pierre ROY décédé le 25 Juin 2011

Jeux

CARRE 101						CARRE 102					
	7				4		8	9	7		
		4		8	9	9			4	8	
5			9	4	8	8	4			7	1
		2	9	4			9			9	
			7			4		2			4
	4	8	8			5			1		
3		7	1		9	9	4			4	3
4	7	9		7			9	7			9
5					8			4	3	4	

Gestes écolos

RECYCLER SON JOURNAL

Une fois que vous avez terminé la lecture de votre quotidien, surtout, ne le jetez pas !

Faites un tampon en le chiffonnant : humidifiez-le, vous pourrez nettoyer vos vitres sans problème et sans laisser de trace sur les carreaux. Et une fois sec, il les séchera.

Vous pouvez remplacer l'eau par du vinaigre blanc, ce qui nettoiera d'autant mieux.

Ensuite, en le pétrissant dans l'eau puis en le faisant sécher, il fera un excellent allume-feu pour votre cheminée mais aussi pour votre barbecue !

Voilà deux solutions pour réutiliser votre journal préféré.

